b

2191.

Remis à M. Antoine Fischer

Direction de l'Information

PL/SD

Strasbourg, le 26 septembre 1951.

149

Objet : Drapeau européen.

D'accord pour les dessins du drapeau européen. Je précise ci-dessous les couleurs et l'ordre dans lequel les modèles doivent être numérotés.

~~[illegible]~~

Les numéros sont portés dans le coin inférieur gauche de chaque projet.

Pour le projet N° 7, il faudrait compléter le franc - quartier en mettant 15 étoiles d'or. Pour les couleurs, je les reprends ci-dessous afin d'éviter toute confusion;

1) drapeau bleu avec soleil jaune portant une croix rouge.
2) Drapeau rouge à croix jaune.
3) drapeau vert à croix blanche.
4) drapeau blanc à croix verte, portant les armes de Strasbourg en coeur.
5) drapeau vert à croix de St-André blanche.
6) bande bleue, vert, jaune, noir, avec triangle blanc et rouge.
7) bandes horizontales alternativement bleues et blanches, francs-quartiers rouges à étoiles d'or.
8) bande supérieure bleue, bande inférieure rouge.
9) drapeau vert, étoile et cercle blancs, armes de Strasbourg.
10) drapeau blanc, 4 E verts.
11) drapeau rouge, main blanche, Europa et soleil jaunes.
12) drapeau blanc, 15 étoiles vertes.

La présentation finale devra être faite sous forme de "cartes postales" isolées, dont chacune portera, dans le coin à choisir par vous, et très discrètement, mais très lisiblement, le numéro correspondant. Eventuellement, je verrai avec Antoine Fischer dans quelles conditions on pourrait imprimer des explications et commentaires au dos de chaque projet.

Paul M.G. LEVY
Directeur de l'Information

Monsieur Fischer.